



Centre d'études professionnelles
Saint-Jérôme

PLAN COURS

MODULE 18

Alarme Incendie

ÉLECTRICITÉ DEP 5295

Module : Système d'alarme incendie
Code : 283564
Durée : 60 Heures
Date : 8 au 19 février 2021

Enseignant : Michel Comeault
Courriel : comeaultm@csrdn.qc.ca
Tel : 450-565-0006 poste 7329

1) Programme d'étude

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation d'un système d'alarme incendie.

Éléments de la compétence

- I. Planifier l'installation.
 - Interprétation juste du plan et du devis.
 - Interprétation juste de l'information technique sur les types de systèmes d'alarme incendie.
 - Choix approprié du type de système d'alarme incendie.
 - Choix approprié des dispositifs de protection, des boîtes, des conducteurs et des câbles ou des canalisations.
 - Choix approprié de l'outillage.
 - Pertinence des croquis.
- II. Fixer les composants et effectuer les raccordements.
 - Emplacement correct des détecteurs, des avertisseurs, du panneau de commande ou des composants optionnels.
 - Respect de la technique de fixation.
 - Installation judicieuse des canalisations et des câbles électriques et de communication.
 - Raccordements appropriés des conducteurs.
- III. Vérifier le fonctionnement du système d'alarme incendie.
 - Exécution correcte d'un test de continuité.
 - Mise sous tension correcte.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure.
 - Vérification appropriée de la tension.
 - Vérification appropriée des signaux d'alarme et d'avertissement.
 - Détermination correcte des problèmes de fonctionnement et de leurs causes.
 - Pertinence des corrections apportées.
- IV. Compléter le travail.
 - Rangement approprié des outils.
 - Nettoyage approprié de l'aire de travail.
 - Rédaction correcte d'un rapport d'installation.
 - Respect des règles de santé et de sécurité.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure et de l'outillage.
 - Installation conforme au Code de construction du Québec, aux normes publiées par les laboratoires des assureurs du Canada (ULC), au plan, au devis et aux instructions du fabricant.
 - Fonctionnement correct du système d'alarme incendie.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Travail méthodique et minutieux.

2) Méthodes et activités pédagogiques

Exposés théoriques, démonstrations.

Quiz en classe sur Moodle.

Travaux individuels et en groupe, activités pratiques en laboratoire.

3) Évaluations formatives

Évaluations formatives et laboratoires liés aux activités pratiques seront utilisés afin de mesurer le degré d'apprentissage des compétences.

Deux formatif en classe sur Moodle.

4) Évaluation sommative

Type d'épreuve : 1^{er} partie Connaissance pratique (1 h 30 min)
2^e partie Pratique (2 heures)

Seuil de réussite : 80% pour le total des deux parties

Date de passation : A déterminer celons le groupe (annoncer au moins 3 jours d'avance)

Les dates de passation d'examen peuvent variées selon le déroulement du module.

Le choix des candidats pour les dates prévues de l'évaluation sommative est à la discrétion de l'enseignant.

Afin de pouvoir se présenter à l'évaluation sommative, l'élève devra démontrer sa compétence sur tous les éléments prévus au module.

5) Matériel didactique obligatoire

- Papier, règle, crayon et efface.
- Calculatrice.
- Accès a Moodle CSRDN, mot de passe pour le module 18 est **gr35**

6) Matériel didactique fourni par le centre

- Note de cours et manuels techniques.
- Matériel de laboratoire.
- CEMEQ



7) Présentation des travaux

- La présentation travaux de laboratoires et les formatifs doit être propre et soignée.
- **Les travaux jugés trop brouillons seront refusés.**

8) Contenu du cours

- **Alarme incendie**
 - o Description d'un système d'alarme incendie.
 - o Conventionnel ou adressable
 - o Les normes
- **Avertisseur de fumée**
 - o Installation, raccordement, vérification et entretien
- **Poste de commande et de câblage.**
 - o Circuits conventionnels de classe A et B
 - o Poste de commande conventionnel
 - o Câblage
- **Dispositifs de détection**
 - o Station manuel
 - o Détecteurs fumée
 - o Détecteurs de flammes
 - o Détecteurs de débit
- **Dispositif de signalisation**
 - o Avertisseurs sonores
 - o Avertisseurs visuels
 - o Réseau de communication
- **Systèmes adressables**
 - o Dispositifs
 - o Câblage
 - o Installation et programmation

9) Autorisation d'enregistrement

- Une étudiante ou un étudiant qui veut photographier ou enregistrer (audio ou vidéo) un cours ou une partie de cours doit obtenir au préalable l'autorisation de la personne responsable du cours. Cette exigence est en concordance avec la Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec et la Loi sur le droit d'auteur.

10) Engagement de l'élève

- *Cette formation est donner en mode présentiel. Un suivi sera fait des avancements théorique via Moodle et sera un critère pour le bon déroulement de la formation. L'élèves doit s'engager à l'égard de sa formation tant au plan théorique que pratique. Le manque d'engagement peut mener à la fin de la formation.*

